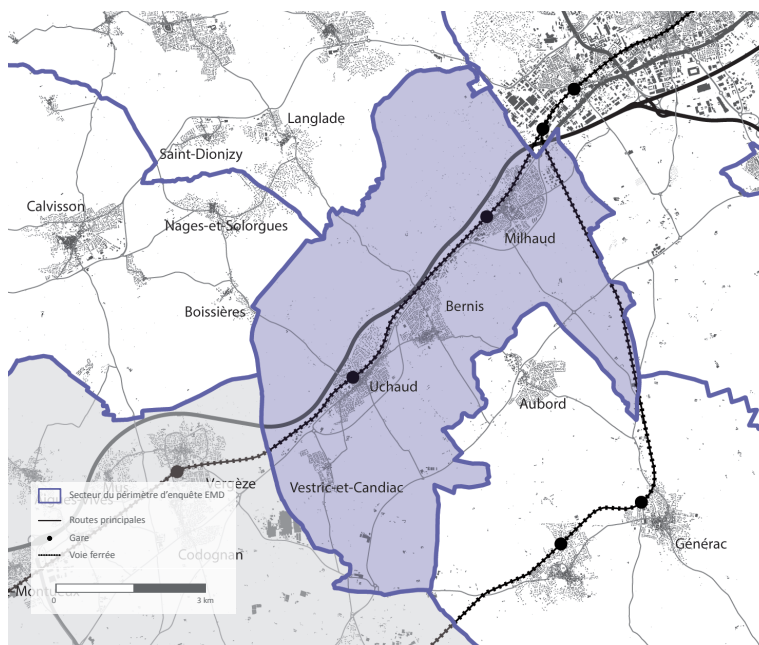


# Secteur Vistre Costières Nord

Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016. Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



## Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise  
**3,5**  
déplacements  
EMD : 3,5 dép./jours

... parcourt en moyenne  
**16** km  
EMD : 14,3 km

... passe  
**44** mn  
à se déplacer  
EMD : 48 mn

Un ménage possède  
**1,4**  
véhicule  
EMD : 1,3 véhicule

## Portrait de secteur

**4**  
communes

**14 640** habitants  
Source : INSEE RP2014

**289**  
hab/km<sup>2</sup>

**2 960**  
emplois  
Source : INSEE RP2013  
(nb d'emplois au lieu de travail)

**+0,5%**  
d'évolution annuelle  
du nombre d'habitants  
entre 2009 et 2014  
Source : INSEE RP 2014

## Présentation du secteur

Le secteur Vistre Costières Nord regroupe les communes de Bernis, Milhaud, Uchaud et Vestric-et-Candiac.

Les communes d'Uchaud et Milhaud sont desservies par deux gares TER situées le long de l'axe Montpellier - Nîmes. Elles disposent respectivement de 4 et 9 trajets aller-retour quotidiens avec Nîmes.

L'ensemble du secteur est desservi par les lignes C32 (La Grande Motte - Le Grau du Roi - Nîmes), C33 (Le Cailar - Nîmes), C36 (Lunel - Sommières - Nîmes) du Conseil Départemental du Gard.

Seules les communes de Milhaud et Bernis font parties de Nîmes Métropole et sont à ce titre desservies par la ligne 11 du réseau Tango.

Situées le long de la RN113, les communes du secteur bénéficient d'une position stratégique entre Nîmes et Montpellier.

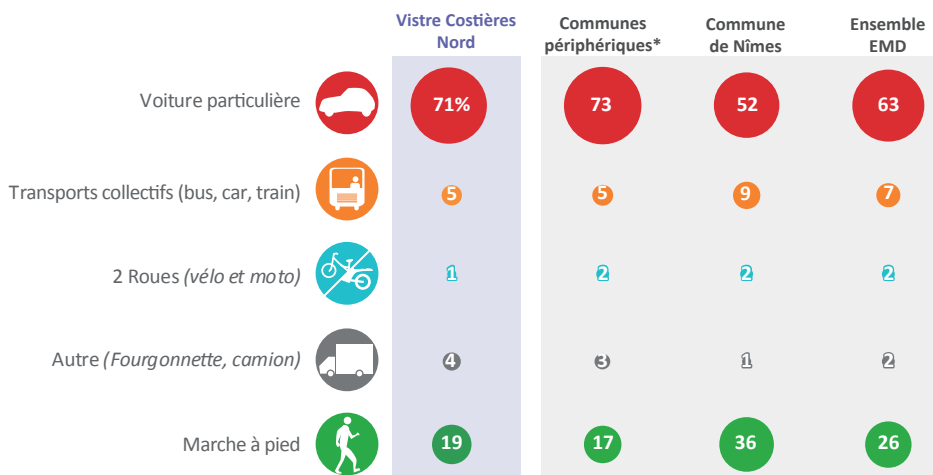
La commune de Milhaud accueille deux pôles générateurs de déplacements : un lycée et un hypermarché.

Le secteur Vistre Costières Nord est traversé par l'autoroute A54 et la voie ferrée. Ces deux infrastructures de déplacement constituent une barrière physique entre la partie nord et sud du secteur.

Des projets structurants, en cours de réflexion ou engagés (le contournement ouest de Nîmes, la reconversion des zones d'activités de l'ouest nîmois, le renforcement du cadencement de la ligne TER Nîmes - Montpellier), visent à améliorer l'organisation des déplacements.

### Quels modes de déplacement ?

voir lexique p.3

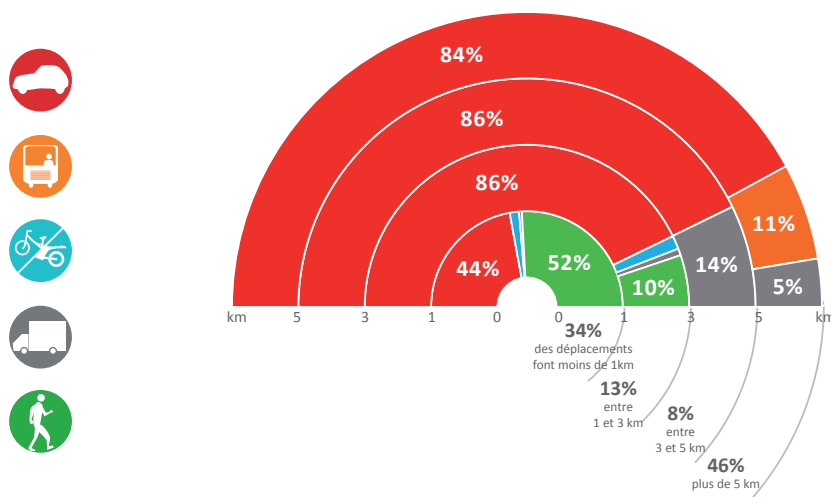


Les habitants du secteur effectuent les trois quarts de leurs déplacements en voiture (71 %) et en véhicule utilitaire (4 %).

La répartition des déplacements selon les modes est similaire à ce qui est observé sur l'ensemble des secteurs périphériques de Nîmes.

\* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

### Quels modes de transport selon la distance ?



1 déplacement sur 3 fait moins d'1 km. La moitié des déplacements de courte distance sont effectués à pied.

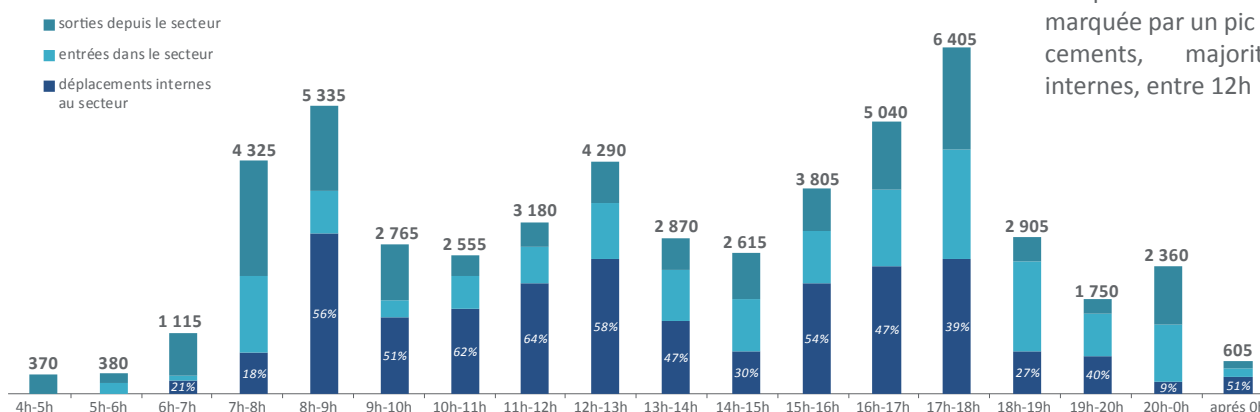
Au-delà d'1 km, 4 déplacements sur 5 sont réalisés en voiture particulière.

Les transports collectifs sont essentiellement utilisés sur les distances supérieures à 5 km.

### Quand se déplace t-on ?

#### Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur

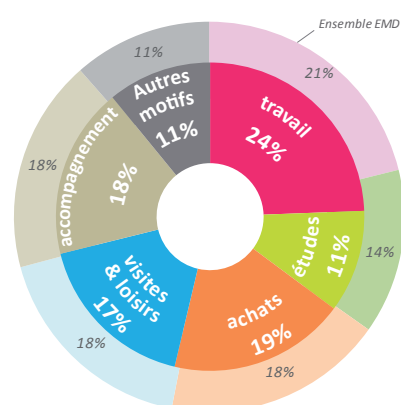
(tous modes / tous motifs)



Deux périodes de pointe bien marquées : le matin de 7h à 9h et le soir de 16h à 18h.

La pause méridienne est marquée par un pic de déplacements, majoritairement internes, entre 12h et 13h.

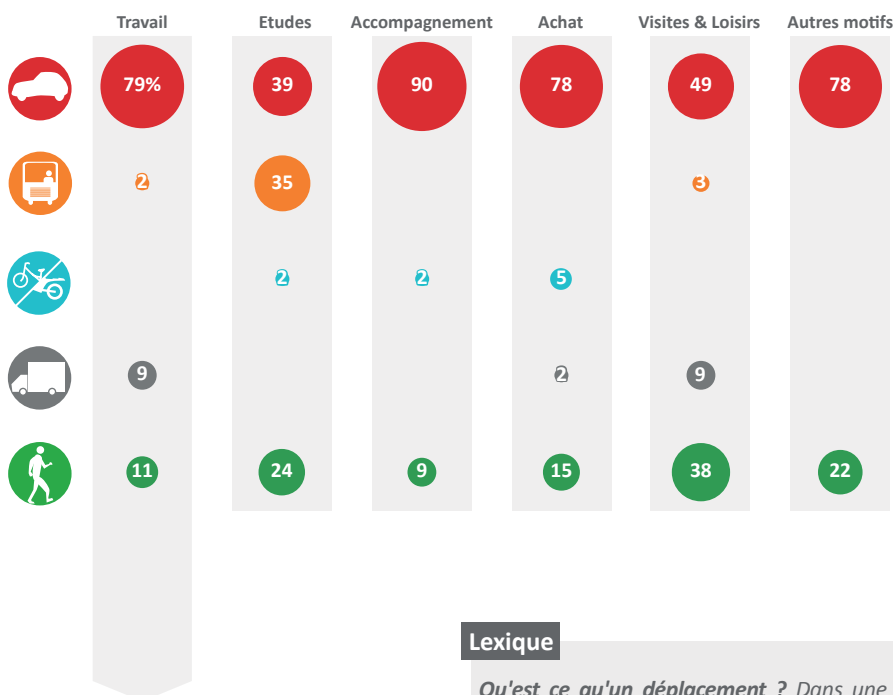
### Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?



Le quart des déplacements des habitants est motivé par le travail.

La voiture est le mode dominant sauf pour les études. Pour ce motif, un quart des personnes se déplace à pied et une sur trois en transport collectif.

Pour rendre visite à des parents ou amis et pour leurs loisirs, les habitants effectuent 2 déplacements sur 5 à pied.



La majorité des habitants travaillent à Nîmes (59%).

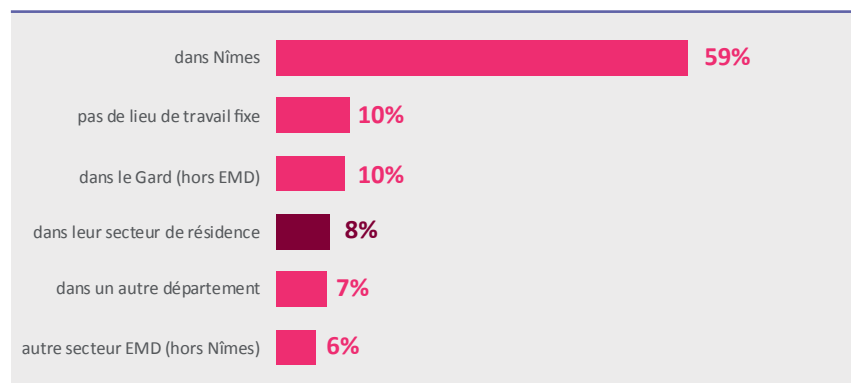
#### Lexique

**Qu'est ce qu'un déplacement ?** Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

**On désigne par « motifs »** les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

**Les motifs contraints** regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

### Où travaillent les habitants du secteur Vistre Costières Nord ?



### Spécificités du secteur

- Le travail est le principal motif de déplacement des habitants.
- Sur les distances inférieures à 1 kilomètre, 1 déplacement sur 2 se fait à pied.
- 3 habitants sur 5 travaillent à Nîmes.
- 10 % des habitants n'ont pas de lieu de travail fixe (c'est le cas notamment des artisans ou des commerciaux).
- Le secteur Vistre Costières Nord est l'un des secteurs qui échange le plus avec Nîmes.

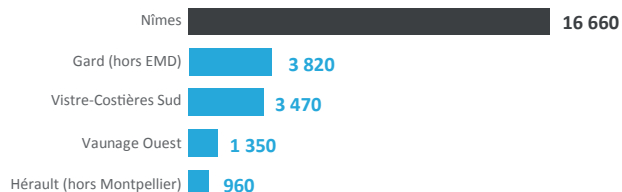
## Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Vistre Costières Nord

52 660 déplacements concernent le secteur «Vistre Costières Nord» quotidiennement

43% sont internes au secteur et 57% sont des déplacements d'échanges

Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Vistre Costières Nord

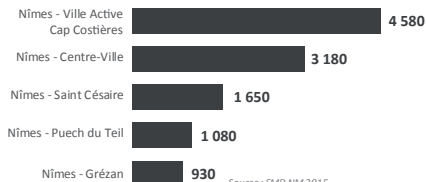
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Source : EMD NM 2015

Détail des 5 quartiers nîmoises qui échantent le plus avec le secteur Vistre Costières Nord

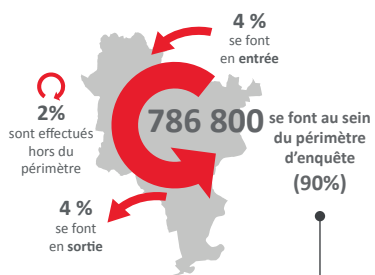
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Source : EMD NM 2015

## Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent 877 300 déplacements quotidiens

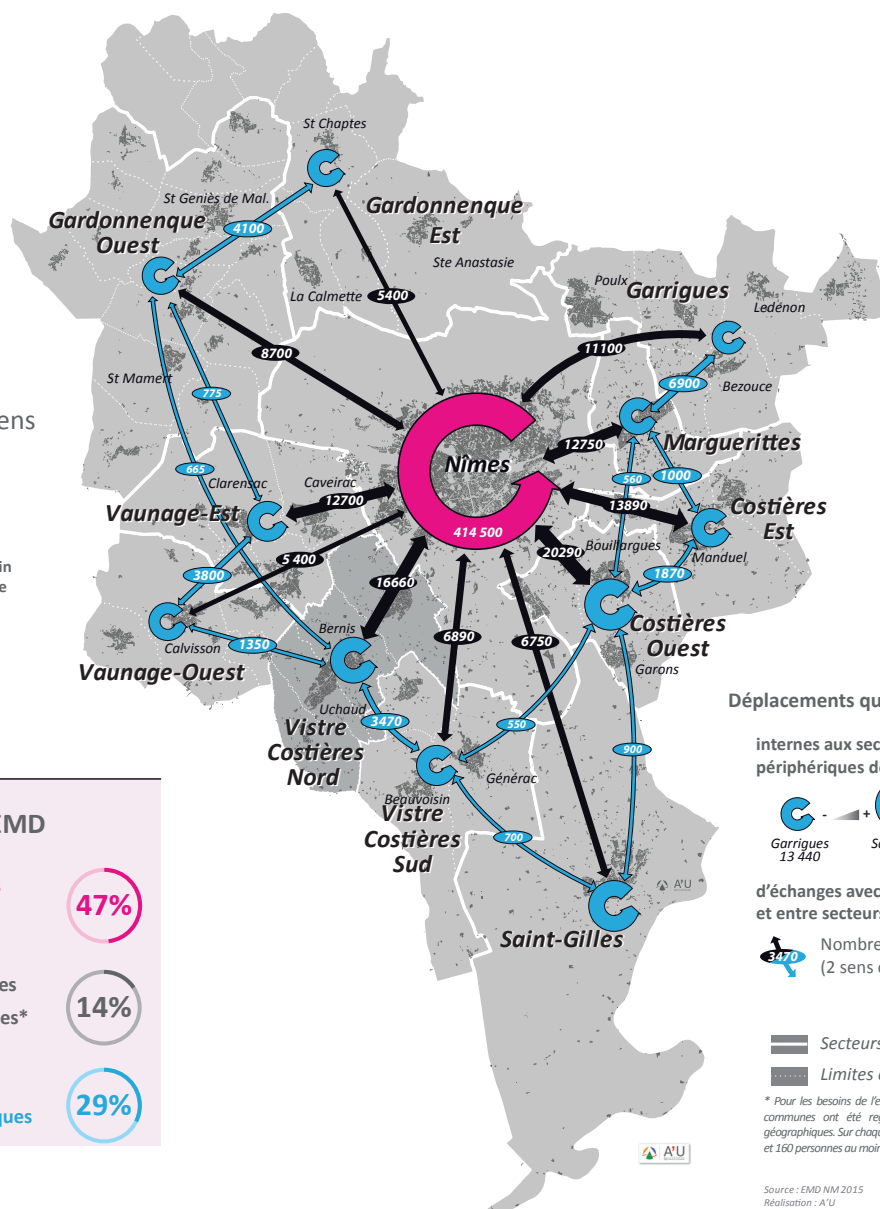


Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD

414 500 déplacements réalisés sur la commune de Nîmes (47%)

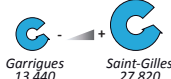
120 600 déplacements d'échanges entre Nîmes et les secteurs périphériques\* (14%)

251 700 déplacements réalisés entre et au sein des secteurs périphériques (29%)



Déplacements quotidiens :

internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

3470 Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Secteurs EMD\*

Limites communales

\* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015

Réalisation : A'U

